

LES ENGINES NUCLÉAIRES

LA CESSATION DE TOUT ESSAI NUCLÉAIRE PAR L'AFRIQUE DU SUD—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement pour soulever une question urgente.

Comme les services de renseignements américains ont annoncé que le gouvernement de l'Afrique du Sud a fait exploser un engin nucléaire dans l'atmosphère, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que la Chambre exige que le gouvernement d'Afrique du Sud mette fin à tout essai nucléaire.

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être mise en délibération à ce moment-ci que si la Chambre y consent unanimement. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PENSIONS

L'ÉGALITÉ DES PRESTATIONS POUR LES VEUVES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Hal Herbert (Vaudreuil): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je soulève une question importante et urgente. Appuyé par le député de Parkdale-High Park (M. Flis), je propose:

Que le gouvernement reconnaisse qu'il est souhaitable de traiter sur le même pied tous les Canadiens qui se trouvent dans une situation financière semblable, et à cette fin, que toutes les veuves qui ont entre 60 et 65 ans et qui n'ont aucun revenu ou presque reçoivent les mêmes prestations de pensions fédérales qui sont actuellement versées ou que l'on prévoit de ne verser qu'aux veuves dont le mari est décédé à un certain âge.

M. l'Orateur: Aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement, une motion de ce genre ne peut être présentée à ce moment-ci que grâce au consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT—LES MESURES GOUVERNEMENTALES POUR EN ATTÉNUER LES RÉPERCUSSIONS SUR LES PETITES ENTREPRISES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du président du Conseil du Trésor qui nous parle toujours de son intérêt pour le secteur privé et la privatisation.

Fera-t-il vraiment quelque chose pour venir en aide au secteur privé, et particulièrement à la petite entreprise, aux

Questions orales

prises avec le grave problème que pose pour l'entreprise canadienne la politique des taux élevés d'intérêt du gouvernement?

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député de Windsor-Ouest que nous nous employons constamment à étudier diverses mesures susceptibles de venir en aide au secteur de la petite entreprise au Canada. Je suis heureux de voir que le député se rend enfin compte des conséquences néfastes qu'ont entraînées les déficits créés par son parti lorsqu'il était au pouvoir.

● (1115)

Des voix: Bravo!

M. Gray: Monsieur l'Orateur, le 13 décembre dernier, le président du Conseil du Trésor a déclaré à la Chambre, au nom du Parti conservateur, que chaque hausse de ½ p. 100 du taux d'escompte coûtait aux entreprises 375 millions de dollars.

Ne se rend-il pas compte du fait que la politique conservatrice de taux d'escompte élevés a déjà coûté plus de 2 milliards aux entreprises canadiennes? Pourquoi renonce-t-il à la promesse qu'il a faite avant les élections de réduire le taux d'escompte? Pourquoi ne prend-il pas des mesures en vue d'aider les entreprises canadiennes, surtout les petites entreprises, plutôt que de faire des déclarations creuses?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir, en sa qualité d'ancien ministre, que ce n'est pas essentiellement au Conseil du Trésor qu'il appartient de prendre les mesures auxquelles il fait allusion.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Je peux l'assurer néanmoins que le gouvernement est le protecteur de la petite entreprise au Canada . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: . . . et que si nous pouvons prendre des mesures en vue de lui venir en aide, nous le ferons.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, si le gouvernement conservateur est véritablement le protecteur de la petite entreprise, comment se fait-il, comme le rapporte la presse, que le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, M. John Bulloch, craigne qu'à cause d'un resserrement des dépenses au niveau des consommateurs, dû à la politique de taux d'escompte élevés des conservateurs, les petits commerces de détail ne se retrouvent avec de grands stocks de marchandises invendues et que le nombre de faillites commerciales n'augmente sensiblement?

Pourquoi le gouvernement n'est-il pas intervenu pour les aider à régler ce problème au lieu de se perdre en paroles creuses? Le ministre ou son collègue, le ministre des Finances, possède-t-il des chiffres estimatifs du nombre de faillites commerciales attribuables à la politique de taux d'escompte élevés de son parti?

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, encore une fois, je répondrai au député, qui a posé des questions semblables au comité des finances hier, je crois, que lorsque ces informations seront disponibles, nous les communiquerons certainement à la Chambre.